Rentrée 2018 - 2019

nouvelle carte de transport scolaire

Préparez la rentrée avant les vacances !

Inscription du 4 au 30 juin

- par internet
www.reseaulefil.fr
- à la boutique le fil
VAL DE BRIEY
(rue Léon Winsbach)

0 800 710 054 Service & appel gratuits

OBLIGATOIRE
à la rentrée

Mon RÉSEAU le fil
FACILITER INNOVER LIER

ST2h

Conception Transdev - Service marketing - Avril 2018

Nouveau à la rentrée septembre 2018

Tous les élèves de la maternelle jusqu'au Lycée devront avoir la nouvelle carte de transport scolaire « Mon réseau le fil »

Pourquoi s'inscrire aux transports scolaires ?

- ✓ Cette démarche est **obligatoire pour tous les élèves** *(y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).* **Sans cette inscription, l'élève ne pourra pas bénéficier du transport scolaire.**
- ✓ Les inscriptions aux transports scolaires se font obligatoirement sur **le site internet www.reseaulefil.fr du 04 juin au 30 juin 2018** (même en cas d'attente d'orientation ou de décision) **ou à la Boutique le Fil – Val de Briey** (muni d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile et d'un justificatif de garde alternée). *Passée cette date, toute inscription ne sera pas prioritaire et devra être faite uniquement à la Boutique le Fil.*
- ✓ Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : chaque parent doit effectuer une inscription en ligne.
- ✓ Cette démarche ne vaut pas accord du droit au transport scolaire gratuit, le dossier fera l'objet d'une instruction en fonction des critères inscrits dans le règlement des transports scolaires du réseau Le Fil.

Comment s'inscrire en ligne ?

- ✓ Vous faites l'inscription en ligne sur le site internet www.reseaulefil.fr
  - Créer votre compte « famille »,
  - Créer vos demandes, *(une demande par enfant)*
- ✓ Une fois finalisée, vous recevrez un e-mail de confirmation.
- ✓ L'inscription est enregistrée et traitée par nos services.
- ✓ L'inscription est acceptée - ou en suspens - ou refusée. Dans la rubrique « inscriptions aux transports scolaires » vous pouvez connaître l'avancement de votre demande.
- ✓ Après acceptation vous recevez à votre domicile la carte de transport. *(En cas de dérogation vous recevez un email pour procéder au paiement en ligne de la participation annuelle, avant envoi de la carte).*

Besoin d'aide ?

Une aide pour l'inscription en ligne disponible sur le site, vous guidera dans les différentes étapes et répondra à vos différentes interrogations. En cas de difficulté, vous pouvez contactez :

Mon RÉSEAU le fil
FACILITER INNOVER LIER

Boutique le fil- rue Léon Winsbach (Place Thiers)- Val de Briey
Du mardi au vendredi 8h30-12h00/14h00-17h00
Le samedi de 8h30 à 12h00

0 800 710 054 Service & appel gratuits